BP Charpentier Bois

Pourquoi devenir Charpentier ?

Approfondir son expertise dans l'art de la charpente, c'est maîtriser des techniques avancées et gagner en autonomie. Vous apprendrez à concevoir et réaliser des ouvrages complexes : charpentes traditionnelles, structures lamellé-collé, escaliers balancés, restauration de bâti ancien. Cette montée en compétences renforce également votre maîtrise de la lecture de plans, du calcul de structures et de la gestion de projet.

Une carrière pleine d'opportunités

Ce niveau de qualification ouvre la voie à des postes à responsabilité : chef d'équipe, conducteur de travaux, responsable d'atelier. Vous pourrez vous spécialiser dans des domaines porteurs comme la restauration du patrimoine, l'éco-construction ou les structures bois contemporaines. Avec cette expertise supérieure, vous disposez des compétences nécessaires pour créer votre entreprise artisanale. Un tremplin vers l'excellence professionnelle et l'indépendance.

Durée :

2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

RNCP : 41841

Référence : Formation de niveau 4 certifiée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse le 03/02/2014

Site de formation : Blois

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Obtenir la certification préparée
- Analyse de façon technique un ouvrage
- Préparer une fabrication et une mise en œuvre sur chantier
- Fabriquer un ouvrage

- Réaliser des relevés, des implantations et des contrôles
- Organiser et suivre une mise en œuvre sur un chantier

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Analyse de façon technique un ouvrage
- Obtenir la certification préparée
- Analyse de façon technique un ouvrage
- Préparer une fabrication et une mise en œuvre sur chantier
- Fabriquer un ouvrage
- Réaliser des relevés, des implantations et des contrôles
- Organiser et suivre une mise en œuvre sur un chantier
- Préparer une fabrication et une mise en œuvre sur chantier
- Établir le processus de réalisation
- Organiser et sécuriser l’espace de travail
- Organiser son intervention sur chantier
- Fabriquer un ouvrage
- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Préparer les matériaux, produits et composants
- Tracer les éléments constitutifs de l’ouvrage
- Réaliser les opérations de taille et d’usinage
- Effectuer les opérations d’assemblage et de finition
- Préparer l’approvisionnement du chantier
- Assurer la maintenance des matériels
- Réaliser des relevés, des implantations et des contrôles
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Organiser et suivre une mise en œuvre sur un chantier

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Utilisation, montage, réception et maintenance des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail

- Habilitation électrique

MÉTIERS VISÉS

- Charpentier bois
- Maître-ouvrier (chef d’équipe)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d’apprentissage
- Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d’un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l’obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s’inscrivent à l’examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l’objet d’une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d’une validation des acquis de l’expérience, une attestation reconnaissant l’acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.
- Le diplôme est obtenu par l’obtention d’une note moyenne supérieure à 10/20 à l’ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

QUALIFICATIONS PRÉPARÉES

- BAC PRO Technicien Constructeur Bois
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en l@b ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- E-Formation
- Retours d’expérience
- Travaux collaboratifs

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier de charpente : postes individuels et/ou collectifs, outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériel nécessaire au métier de charpentier

MOYENS HUMAINS

- Formateurs d’Enseignements Professionnels disposant d’une expérience de terrain
- Formateurs d’Enseignements Généraux
- Responsable du L@b connect

CONDITIONS D'ACCÈS

PRÉREQUIS

CAP Charpentier Bois

PUBLIC

PUBLIC CONCERNÉ

- **Par la voie de l'apprentissage :** jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)
- **Sans condition d'âge pour les personnes :** reconnues travailleur handicapé, sportifs de haut niveau, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme
- **Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :** jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation, demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans, bénéficiaires de minima sociaux, personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)
- **Autres publics** : salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi…
- **Autres dispositifs :** plan de développement des compétences, compte personnel de formation…
- **Public en situation de handicap** : nous contacter pour vous accompagner

ORGANISATION

ORGANISATION

- **Apprenti :** 1 semaine en site de formation / 2 semaines en entreprise
- **Les autres actions de formation :** rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

- Mini : 8 par groupe
- Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE

Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter au 03 72 612 612

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter au 0 806 702 701

BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

BTP CFA Centre-Val de Loire est le leader régional de la formation dans le secteur du bâtiment. Forts d'une solide expertise, nous proposons une offre diversifiée et adaptée aux besoins du marché, avec des chiffres clés qui parlent d'eux-mêmes :

9 FILIÈRES DE FORMATION

pour répondre aux différentes exigences de l'industrie

36 MÉTIERS

accessibles, offrant une large palette de compétences et d'opportunités

2651 APPRENANTS

formés, qui deviennent les professionnels compétents de demain au 31/12/2024

221 PERSONNES

en formations continues au 31/12/2024

5 SITES DE FORMATION

stratégiquement répartis sur l'ensemble du territoire Centre-Val de Loire

79% DE RÉUSSITE

aux examens lors de la session 2023, témoignant de la qualité de notre pédagogie

NOS CAMPUS

CHARTRES

4 Rue Vlaminck, 28000 Chartres

CHÂTEAUROUX

16 Avenue Jean Patureau Francoeur, 36000 Châteauroux

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

106 Rue Marcel Cachin, 37700 Saint-Pierre-des-Corps

BLOIS

34 Rue Bernard Darada, 41000 Blois

ORLÉANS

79 Rue du Petit Pont, 45000 Orléans

Pédagogie innovante et encadrement de qualité

Les formations se déroulent dans des ateliers équipés de matériel professionnel et dans des salles dotées de supports numériques (e-Learning). Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par des formateurs expérimentés du secteur et des chargés de relations entreprises pour assurer votre insertion professionnelle sur le marché du travail.

BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

REJOIGNEZ-NOUS !

BTP Centre-Val de Loire
Votre partenaire formation de confiance

0 806 702 701

5 sites et 1 antenne en région Centre-Val de Loire

contact@btpcfa-cvdl.fr